

Découverte

► des métiers de l'Animation, du Sport et des Loisirs

► Marseille

Organisme de formation

UFCV

Délégation Régionale PACA
2A, rue du Monastère – 13004 MARSEILLE
Tél. 04 83 76 09 82
Contact : Mme Isabelle RODRIGUE
formationpro-paca@ufcv.fr
N° déclaration d'activité : 11750896975
Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
Siret : 775 685 621 01 422

Lieu de la formation

UFCV

Délégation Régionale PACA
2A, rue du Monastère – 13004 MARSEILLE
formationpro-paca@UFCV.fr

Descriptif de la formation

Cette action permet aux participants de découvrir l'environnement professionnel des activités de l'animation, du sport et des loisirs. Lors de la formation nous présentons notamment les opportunités d'emploi et de carrière (entreprises, métiers, formations...) dans les différents secteurs. Également, nous proposons des rencontres avec les acteurs du territoire sur les différentes filières afin de favoriser la mise en réseau des futurs professionnels avec les employeurs des secteurs. L'objectif est de définir ou consolider un projet de formation en développant les connaissances relatives aux métiers de l'animation du sport et du loisir.

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ;

Formacode : 440 67 ; ROME : G1202, G1203, K1206

Calendrier de la formation (voir ci-après)

Date de début : 15/01/2024 **Date de fin** : 08/03/2024

► Enseignement théorique en centre de formation : 133 heures,

► Immersion professionnelle : 147 heures,

Durée totale de la formation : 280 heures. Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00,

Formation en alternance à temps plein en continu.

Parcours partiel : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Engagement qualité des formations

► **Certification Qualiopi n°2011_CN_00417** pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

► **Référencement DataDock**

Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site <https://formation-professionnelle.UFCV.fr>

Cette action de formation bénéficie d'un cofinancement de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Union européenne



UFCV

formation professionnelle

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 16 ans minimum à l'entrée en formation,
- Manifester de l'intérêt pour la filière identifiée ;
- niveau 3^{ème} avec une bonne maîtrise du français oral et écrit

 & troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.UFCV.fr>

Sélections

► **Dates** : 19/12/2023 **entretien oral de motivation**

► **Lieu** : UFCV – 2A, rue du Monastère 13004 Marseille

► **Positionnement et individualisation des contenus en formation** : 15 et 16 janvier 2024

Objectifs et contenus de la formation

► **Objectifs** :

Définir ou consolider un projet de formation en développant les connaissances relatives à ce domaine d'activités. Cette formation a pour but d'améliorer les connaissances :

des différentes façons de se former et de travailler,

des métiers et des univers professionnels,

des savoir-être recherchés dans les métiers,

du territoire sur lequel on vit, de ses spécificités et de son potentiel, de ce qui est en jeu lorsque l'on se présente pour une formation ou un emploi.

► **Contenus** :

Découverte de l'environnement professionnel des métiers de l'animation et du sport ;

- Connaître son territoire, les acteurs, les différentes filières sports et loisirs,

- Saisir les spécificités du secteur d'activité (condition d'emploi, les contrats, les carrières...),

- Connaître et situer les métiers accessibles (animateur, éducateur sportif, coordinateur, directeur...)

Connaissance du territoire et des opportunités de formation et d'emploi
- Identifier les entreprises (entreprises sportives et de loisirs, collectivités...)

- Rencontre de professionnels et visites d'entreprises du secteur

- Établir les premiers contacts avec ces entreprises (enquête métier, périodes d'immersion, rencontres de directeurs, d'animateurs, d'éducateurs...),

Préparation à l'immersion

- Connaissance de soi relation aux autres

- Citoyenneté et valeurs de la République

- Identifier ses points forts et ceux à améliorer

- Définition du projet professionnel et de formation

- Mise en œuvre des démarches permettant au projet d'aboutir

- Obtenir l'attestation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Retrait des dossiers de candidature et informations collectives

► **Retrait des dossiers et dates informations collectives** : à télécharger depuis notre site internet.

► **Clôture des inscriptions** : 18/12/2023.

► **Réunion d'Informations collectives** : 19/09/2023, 04/10/2023, 23/10/2023, 08/11/2023, 21/11/2023, 12/12/2023, à 10h30 dans les locaux de l'UFCV Marseille

formation-professionnelle.UFCV.fr

Découverte

► des métiers de l'Animation, du Sport et des Loisirs

► Marseille

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

L'action de formation dispose :

- de salles de formation équipées de chaises, de tables et de tableaux ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'un vidéoprojecteur et d'un système de son amplifié pour regarder et/ou écouter des diaporamas, des films (une partie étant des productions interne à l'UFCV) et des podcasts.

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. Les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés sont utilisés au cours de la formation.

Au cours des regroupements en centre de formation, les stagiaires seront amenés à se rendre dans des structures spécialisées

Formation ouverte et à distance (sous réserve)

Une partie des séquences de formation pourront être accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'UFCV (solution Tree-Learning). La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (4 et 5). De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Planning de la formation

Sous réserve de modifications

Janvier 2024			Février 2024			Mars 2024		
1-janv.			1-févr.	C	Immersion	1-mars	C	Immersion
2-janv.			2-févr.	C	Immersion	2-mars		
3-janv.			3-févr.			3-mars		
4-janv.	IVEF/CAF		4-févr.			4-mars	C	Centre
5-janv.			5-févr.	C	Centre	5-mars	C	Centre
6-janv.			6-févr.	C	Centre	6-mars	C	Centre
7-janv.			7-févr.	C	Immersion	7-mars	C	Centre
8-janv.			8-févr.	C	Immersion	8-mars	C	Centre
9-janv.			9-févr.	C	Immersion	9-mars		
10-janv.			10-févr.			10-mars		
11-janv.			11-févr.			11-mars		
12-janv.			12-févr.	C	Centre	12-mars		
13-janv.			13-févr.	C	Immersion	13-mars		
14-janv.			14-févr.	C	Immersion	14-mars		
15-janv.	C	Centre	15-févr.	C	Immersion	15-mars		
16-janv.	C	Centre	16-févr.	C	Centre	16-mars		
17-janv.	C	Centre	17-févr.			17-mars		
18-janv.	C	Immersion	18-févr.			18-mars		
19-janv.	C	Centre	19-févr.	C	Centre	19-mars		
20-janv.			20-févr.	C	Centre	20-mars		
21-janv.			21-févr.	C	Immersion	21-mars		
22-janv.	C	Centre	22-févr.	C	Centre	22-mars		
23-janv.	C	Immersion	23-févr.	C	Immersion	23-mars		
24-janv.	C	Immersion	24-févr.			24-mars		
25-janv.	C	Immersion	25-févr.			25-mars		
26-janv.	C	Centre	26-févr.	C	Immersion	26-mars		
27-janv.			27-févr.	C	Immersion	27-mars		
28-janv.			28-févr.	C	Immersion	28-mars		
29-janv.	C	Centre	29-févr.	C	Immersion	29-mars		
30-janv.	C	Immersion				30-mars		
31-janv.	C	Immersion				31-mars		

C 91
E 0

C 147
E 0

C 42
E 0

DOSSIER DE CANDIDATURE

Découverte des métiers de l'Animation

du Sport et des Loisirs

lieu : MARSEILLE année 2024

formation-professionnelle.ufcv.fr

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté

Coller dans
ce cadre
une photo
d'identité
récente

* Cocher la case correspondante ** Écrire en CAPITALES

Identité

**NOM de naissance	_____	**Prénom	_____
**NOM marital	_____	**Nationalité	_____
Date de naissance	_____	Lieu + code postal de naissance	_____
**Adresse	_____		
Code postal	_____	**VILLE	_____
Email (obligatoire pour la réception de la convocation à la sélection)	_____		
N° de téléphone	_____		
N° de sécurité sociale (cpam obligation d'être immatriculé.e en son nom propre)	_____		
**NOM et N° de téléphone mobile de la personne à contacter en cas d'urgence	_____		

Parcours de formation

Parcours scolaire	
* <input type="radio"/> BREVET des collèges	* <input type="radio"/> CAP, spécialité _____
* <input type="radio"/> BEP, spécialité _____	* <input type="radio"/> BAC, spécialité _____
* <input type="radio"/> ETUDES SUPERIEURES, diplôme le plus élevé, spécialité _____	_____
* <input type="radio"/> Autre diplôme, le plus élevé (préciser) _____	_____

Situation au regard de l'emploi

* Vous exercez actuellement une activité salariée : * en CDD : date de début du contrat : _____
date de fin du contrat : _____
* en CDI

* Votre profession : _____

* NOM de votre structure employeuse** : _____

* Vous êtes demandeur d'emploi : * Indemnisation Pôle Emploi jusqu'au _____

N° d'identifiant Pôle Emploi _____

Date d'inscription à Pôle emploi _____

- * Vous avez moins de 26 ans et vous êtes suivi.e par la Mission Locale de : _____
- * Vous êtes bénéficiaire du RSA
- * Vous êtes reconnu.e travailleur handicapé (fournir la copie de l'attestation de reconnaissance)

Compléments & autorisations

Merci de préciser comment vous avez connu l'Ufcv ? _____

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique sur le fondement de l'article 6.1.e du Règlement (UE) 2016/679 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, pour lesquelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. La collecte des données répond à l'obligation légale ou à l'exécution d'une action de formation professionnelle telle que prévue à l'article L. 6313-1 du Code du travail, elles sont nécessaires pour, par exemple, (liste non exhaustive) : l'administration de votre dossier auprès du preneur en charge de votre formation, d'un certificateur. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ces données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de vous opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation ou la portabilité dans la mesure où cela est applicable auprès du DPO / Direction de la communication, 140 avenue Jean Lolive Bâtiment C3-Lavoisier 93500 Pantin et/ou communication@ufcv.fr

Notre politique en matière de confidentialité est décrite dans la rubrique "Politique de confidentialité" sur notre site formation-professionnelle.ufcv.fr

J'autorise l'Ufcv à utiliser mes NOMS, adresse, numéros de téléphone et courriel à d'autres fins que celui de la gestion administrative de mon dossier. * Oui * Non

DROIT A L'IMAGE :

J'autorise l'Ufcv à utiliser les photographies sur lesquelles j'apparais dans les supports d'information et de promotion des activités de l'Ufcv : catalogues, journal d'information, brochures, affiches, Cd-Rom, sites officiels Ufcv et toute autre publication que l'Ufcv estimera utile à sa communication. * OUI * NON

L'Ufcv s'interdit formellement toute cession ou vente de ces données à des tiers.

Engagement

«Je certifie exacts et complets les renseignements me concernant. Et je reconnais avoir pris connaissance et accepté en l'état les Conditions générales de vente de l'Ufcv pour son activité de formation professionnelle ainsi que la Charte des usages numériques à destination des bénéficiaires des actions de l'Ufcv » (Documents consultables et téléchargeables depuis le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>)

Fait à _____, le _____

«Lu et approuvé» Signature

Détail des pièces – à fournir obligatoirement		Cadre réservé à l'Ufcv
*○	2 photos d'identité (dont une collée sur le dossier)	○
*○	1 copie recto verso de votre carte d'identité	○
*○	Un CV	○
*○	Une lettre de motivation	○
*○	Attestation 100 M nage libre et un Certificat de non contre-indications à la pratique des activités physiques et sportives	○
○	Attestation CPAM	○
*○	L'attestation de moralité ci-jointe à remplir	○
*○	La copie de(s) diplôme(s) et/ou brevet(s)	○
*○	fiche validant votre projet de formation établie par la mission locale, Pôle Emploi, Plie ou Cap Emploi.	○

RENSEIGNEMENTS ET DEMARCHES

Dossier complet à retourner avant le 18/12/2023

par courrier à l'adresse ci-dessous :

UFCV – 2A, rue du Monastère 13004 Marseille

04 83 76 09 82

Veillez noter que les convocations aux tests d'entrées et les résultats

seront envoyés uniquement par email

Partie réservée à l'Ufcv	
Stagiaire	Financement
N° inscription :	N° de tiers 1 :
N° stagiaire :	N° de tiers 2 :
N° de tiers :	

FORMULAIRE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

VERIFICATION DE LA MORALITE DES PERSONNES ENCADRANT LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :

1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agréé au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus ».

- Des atteintes à la personne ;
- Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;
- De la mise en danger de la personne ;
- Des atteintes aux libertés de la personne ;
- Des atteintes à la dignité de la personne ;

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2.

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs.

Si vous avez été condamné pénalement, vous avez la possibilité d'effectuer une demande d'effacement des inscriptions sur le bulletin n°2 du casier judiciaire, via le site du Ministère de la justice et des libertés : <https://teleservices.justice.gouv.fr>

L'effacement du bulletin n° 2 emporte automatiquement l'effacement du bulletin n° 3 et des interdictions, déchéances ou incapacités résultant de la condamnation.

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation NOM,

Prénom :

Fait à

Le

Signature :